

prolonger jusqu'une heure du matin. La section de musique et la section de comédie déploient tout leur talent ; nos camarades de Gand, de Montpellier, de Paris, montent à leur tour sur l'estrade. La plus franche gaieté s'épanouit sur tous les visages, et l'entrain de nos meilleures soirées de l'hiver dernier est encore dépassé.

La journée a donc été brillante ; pourtant le soleil n'a point voulu se mettre de la partie. Pourvu que demain la traditionnelle ballade de Tantonville puisse se faire par un ciel plus clément !

Samedi 13 avril. — Au départ, le samedi matin à 10 heures, la gare s'est emplie d'une foule joyeuse qui fait retentir le hall de ses cris et de ses chansons. Mais pendant que prend place en tête du train la locomotive qui doit nous emporter vers ce joli coin du plateau lorrain où la brasserie de Tantonville déploie sur un fond de verdure la gaieté de ses toitures rouges, des gouttes de pluie fine commencent à tomber du ciel grisâtre et la consternation envahit les visages. Dame, écoutez ! une ballade en plein air, soit ; mais en plein déluge, non, merci. Heureusement le déluge n'est qu'une ondée, et le train à peine démarré, le ciel est déjà redevenu serein. Nous courons dans la campagne avec à l'horizon les lignes bleues ondoyantes des collines lorraines. D'abord la silhouette bordée du plateau de Haye, interrompue par la claire vallée de la Moselle, puis Pont-Saint-Vincent, puis le fier profil de la montagne de Vaudémont. Nous arrivons et quelques cents mètres de route nous conduisent droit à la brasserie.

La promenade commence à travers les kilomètres de galeries, de magasins, d'ateliers. Dans les étages du haut, l'odeur capiteuse et chaude du malt, dans les caves une fraîcheur glacée qui fait se relever les cols des pardessus ; l'intérêt au reste ne languit pas du laboratoire au maltage, des usines à brasser aux machines frigorifiques et aux ateliers de tonnelierie. Tout de même la promenade nous a donné appétit et l'on arrive à l'Hôtel-de-Ville de Tantonville où nous attend

un succulent déjeuner. La bière y coule à flots, fraîche, limpide et savoureuse. On la boit sans se lasser, mais, exquise qu'elle est, sans vous en vouloir, elle vous donne la gaieté sans griserie. Le déjeuner est une vraie fête de la jeunesse heureuse et un peu folle et insouciant, ou plutôt pleine de confiance, tranquille dans l'avenir qui s'ouvre devant elle ; et cette gaieté se traduit dans les toasts fantaisistes et nombreux qui se succèdent. Mais d'abord notre camarade Gutton, en l'absence du président Pister, a remercié M. Tourtel de la si aimable et si gracieuse hospitalité qu'il a donnée une fois de plus aux Etudiants de Nancy. Un triple ban est battu en l'honneur de notre hôte et à celui de la bière française dont la blonde et claire boisson de Tantonville est la reine.

Puis dans le joli jardin de l'Hôtel-de-Ville, les groupes prennent place devant le buste de M. Tourtel, le fondateur de la brasserie et le bienfaiteur de Tantonville.

On photographie tour à tour nos camarades étrangers, le Comité des fêtes, et l'ensemble des étudiants présents.

Après cela il ne reste plus qu'à reprendre le chemin de la gare, non sans remercier encore notre hôte si complaisant, ni sans jeter un regard en arrière, regard plein de regret, regard plein de la promesse de revenir vers ce joli village qui nous est maintenant comme un ami familier et qu'on n'oublie plus.

Rentrés à Nancy sous l'œil bienveillant des agents, nous rentrons au Cercle en allongeant le chemin à la façon des écoliers par un monôme en zigzags qui déroule ses anneaux d'un mur à l'autre de la rue Stanislas.

(A suivre). P. G.





LE PATRE ET LES COURTISANES



Elles ont délaissé le sable de la grève
Pour s'enfoncer très mollement dans le courant
De l'onde. Après la pluie un arc-en-ciel mourant
Détache avec ampleur leurs souples corps de rêve,
Plus même une ceinture autour de leurs flancs nus ;
Le pâtre qui les voit des saules de la rive
Les dénombre, et ce sont, alors, des noms connus
De courtisanes. Si joyeuses dans l'eau vive,
Elles ne craignent pas l'indiscret ingénu.

Plaisir de se glisser entre les larges pierres,
Abandonner au fil de l'onde sa beauté,
Sa beauté nue, et sans motifs de volupté
Cernant les yeux de bistre ou plombant les paupières !

Le remords de la chair est comme un aiguillon :

« Oh pouvoir s'épurer des vénales étreintes,
Voir s'enfuir au-dessus des hanches ce sillon
De la ceinture d'or à la durable empreinte !
Laver la honte ainsi qu'un furtif vermillon
Sur la joue, effacer dans un pli de la lèvre
L'invincible dégoût du baiser des vieillards !

« Etre plutôt la chose errante du hasard,
Mais, ô tendre Vénus, ignorer ce supplice
De Danaë prostituant sa chair novice
Au dieu qui la pénètre en amoureux vainqueur :
Car l'or — et serait-il le destin de ce monde ! —
A moins de droits sur notre chair, sur notre cœur
Qu'un soldat vigoureux aux caresses profondes ! »

... Ainsi, dans la fraîcheur suave du matin,
Songeaient ces femmes, dont les formes dévêtues
Dans un ruissellement de nacre et de satin,
Troublaient le pâtre. Et puis sa flûte s'était tue...

Bientôt, il les voyait sur l'herbe, au grand soleil,
Sans hâte se vêtir et lacer leurs sandales,
Ajuster à leur cou les bijoux du scandale,
Orner leurs doigts menus de bagues de vermeil.
Puis toutes, reprenant le chemin de la ville,
Avec leurs vêtements tissés de soie et d'or,
Acceptaient à nouveau l'inéluctable sort
Pour la cupidité de leurs âmes serviles.

L'amour jeune et naïf et fort, l'amour humain,
L'amour — splendeur du corps de l'enfant des prairies
Errant à l'abandon sur les berges fleuries —
Ne vint pas effleurer leurs rires de carmin.

Mais, jusqu'au soir, le pâtre égaré par ses chèvres,
Voyant la femme nue en tout pli des sillons
Chercha l'onde où calmer son cœur avec sa fièvre...

... Le désir de la chair est comme un aiguillon.

René d'AVRIL.





SOUVENANCE



Il me souvient, en cet instant, de ce premier soir de l'automne passé, de ce soir où nous avons voulu gravir encore notre colline, de ce soir, où encore nous avons voulu rêver, seuls tous deux, à l'orée de notre bois.

Vous souvient-il, chère, de ce soir-là ?

Nous sommes allés bien lentement vers ce coin où les fleurs vivent de silence et d'ombre ; bien lentement nous avons gravi la côte ; et vous m'avez souri... Hélas ! c'était pour moi votre dernier sourire... Vous m'avez souri tendrement toute cette heure — et j'ai été heureux ineffablement... Je vous aimai follement, de toute la tendresse de mon âme, de toute l'énergie de ma pensée.

Et nous avons rêvé... puis nous avons parlé d'infiniment douces choses... puis des mots sérieux sont venus, causant d'avenir, et soudain nous avons senti nos cœurs comme pénétrés d'une brume froide, et nous sommes revenus lents, muets parmi les feuilles mortes qui jonchaient le chemin et se froissaient plaintivement sous nos pas.

Une pesante tristesse nous accablait, et nous nous sommes quittés avec un sourire pâle, si douloureux... Vous souvient-il, amie ?... et jamais depuis nous ne nous sommes aimés.

Car ce soir-là, doucement, notre amour s'était éteint. Il était mort comme ces feuilles jaunies que foulait nos pieds... mort à l'approche des premières ombres de l'automne, saison des pleurs.

R. SAINT-FIRMIN.

Le Directeur-gérant : H. SOGNIÈS.

Nancy. — A. CRÉPIN-LEBLOND, imprimeur, 21, rue Saint-Dizier.

Plaques, Papiers, Produits Photographiques

GUILLEMINOT & C^{ie}

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{ie}

6, Rue Choron, 6 -- PARIS

USINE à VAPEUR à CHANTILLY (Oise)

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

au Gélantino-bromure d'argent "LA PARFAITE"

au Lactate d'argent pour Positifs.

Pelliculaires sur verre spéciales pour charbon, phototypie.

Anti-halo (brevetés s. g. d. g.) pour intérieur, contre-jour.

Opalines pour Vitraux, Vues Stéréoscopiques.

PAPIER AU LACTO-CITRATE D'ARGENT

Papier au GÉLATINO-BROMURE d'Argent

PAPIERS AU CHARBON

RÉVÉLATEURS EN TUBES

PRODUITS, APPAREILS ET ACCESSOIRES

Hors Concours Exposition Universelle 1889

Envoi franco du Catalogue général

Deux mots d'abord de la « partie concert », qui s'est déroulée sur la jolie petite scène du Cercle, agrémentée cette fois d'un rideau en peluche décolorée Fridrich.

Citons parmi les artistes l'irrésistible Mlle Houmourir (ah ! le vainqueur, Houmourir !) tour à tour Parisienne espiègle et fière Romaine; MM. Gonsau, le coq de la troupe, Athuva (ne s'appelle-t-il pas en réalité Lambert), Rol de P., Soigné, Daydame (Chéri, alors ?), Halévy, Hilare (oh, oui !)

Tous contribuèrent et folâtres intertaines, de la Peau 330, de Courteline, tamment, interprète le rôle si lourd de jeune avocat, ce rôle

Que dire d'Edouard rait encore en scène pels qu'on lui prodige sa présence — si des plus fins attr charme de son esp ble déchaîna des te Que dire au assi d a fait pouffer et f générations d'étudi

Il serait injuste ment l'orchestre, d Stille, comme le de intimes) fut le tals

Passons du plais à l'utile, en publiés de M. Pister :

« Monsieur « Interprète de la des de l'Association souhaiter plus tôt

Mais vous ne par quand je vous aurai remercié de l'accus modeste invitation, Bichat, notre respect

Parmi vous, — p Messieurs, tant voi veillance ont su con caractère d'intimité

Je craindrais d'être connu si je vous enu titres de M. Bichat i protection n'a été pl que celle qu'il a été qu'il est encore, not ému de ce que nous

vait voir lui-même trop étroit et incon difficile — mais qui méneront à bien, — ceux qu'il considère en leur assurant un nions.

Nous voulons, en rale des étudiants a centre de solidarité seulement permette hier, de se connaître voir leurs professeurs venir leur prodigue seront d'autant plus avec moins d'appar familial où le seul r rience, maintiendra plandissements).

Ce n'est pas la croissant de notre plus grand de mani formes de plus en non seulement les les volontés de trav ment que la tentati nier et Wittmann, d et de sport portera, sera les efforts de à cette œuvre.

Nous constatons, vier 1901, bon aug siècle, cinq section pharmacie, sciences régularité exempli l'une de gymnasti sent d'entraîn.

Enfin, dès les pu locipédie et de tir

L'Association cor l'année dernière. E elle ne l'a été. Tout sur la tendance heu qui porte les étudia ments.)

Mais nos efforts resteront stériles et notre Société ne pourra suivre sa marche ascendante si nous restons confinés dans le local actuel.

Une salle de consommation, une salle de billard, une salle de lecture servant au besoin de salle de réunion et toujours de fumoir, une seule salle de conférences, voilà tout ce dont nous disposons.

Nous sommes trop à l'étroit et nos desirs ne pourront se réaliser que lorsque tous ceux qui s'intéressent à notre vie, — je veux dire à celle de l'Association — voudront bien nous aider pour faciliter la tâche que s'est imposée notre président d'honneur, c'est-à-dire la construction et l'aménagement d'un local spécialement réservé aux membres de l'Association.

Nous espérons beaucoup de M. Bichat, beaucoup aussi de nos maîtres, de l'Université, du gouvernement, de la municipalité.

Nous savons, monsieur le recteur, monsieur le préfet, que vous nous portez intérêt, que nous pouvons compter sur vous, que votre concours nous est acquis. Nous escomptons non moins la bienveillance de M. le maire. Alors, ce sera pour nous la réalisation du rêve tant souhaité (Nouveaux applaudissements.)

Une salle de bibliothèque bien éclairée, où l'on puisse travailler en silence, les salles de conférences, les salles de lecture, les salles d'études, nous les avons.

Nous espérons beaucoup de M. Bichat, beaucoup aussi de nos maîtres, de l'Université, du gouvernement, de la municipalité.

Nous savons, monsieur le recteur, monsieur le préfet, que vous nous portez intérêt, que nous pouvons compter sur vous, que votre concours nous est acquis. Nous escomptons non moins la bienveillance de M. le maire. Alors, ce sera pour nous la réalisation du rêve tant souhaité (Nouveaux applaudissements.)

Une salle de bibliothèque bien éclairée, où l'on puisse travailler en silence, les salles de conférences, les salles de lecture, les salles d'études, nous les avons.

Paris 1900 GRAND PRIX & MÉDAILLE D'OR Paris 1900

HENRI BELLIÉNI

NANCY — 17, PLACE CARNOT, 17 — NANCY

APPAREILS ET ACCESSOIRES POUR LA PHOTOGRAPHIE

SPECIALITÉS :

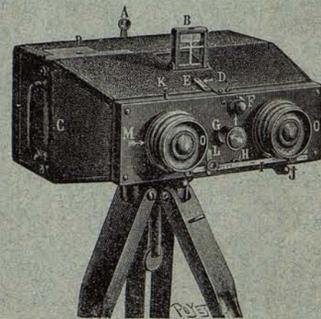
Jumelles Belliéni

des Formats 9 x 12 — 8 x 9 simple et stéréoscopiques.

Découvrements identiques des viseurs et des objectifs.

Jumelles Belliéni à 2 foyers

APPAREILS D'AGRANDISSEMENTS



SOCIÉTÉ ANONYME

DE LA

GRANDE BRASSERIE

DE

CHAMPIGNEULLES-NANCY

CAPITAL : 1 000 000 de Francs.

(Fondée en 1897)

Installation la plus belle et la plus moderne de France

POUR UNE PRODUCTION ANNUELLE DE 100.000 HECTOLITRES

Entrepôt Général pour Paris : 60, Rue d'Aubervilliers

BIÈRE BLONDE EXTRA-FINE

BIÈRE DE COULEUR DORÉE

BIÈRE BRUNE

rade dans laquelle vege le Cercle depuis de nombreuses années et déplore que jusqu'aujourd'hui, il ne soit pas venu un généreux philanthrope qui ait doté l'Association d'un immeuble devenu nécessaire à ses besoins d'expansion.

« Vos maîtres, dit M. Bichat, s'intéressent à vous, ils ne vous laisseront pas dans l'embarras, et avant même que vous ayez fait appel à leur concours, ils ont songé à vous l'apporter. Plusieurs réunions ont déjà été tenues, des projets ont été étudiés, discutés, et une commission composée de M. le recteur, M. le maire, représenté par M. le docteur Staber,

M. Guyot, directeur de l'Ecole forestière, et de MM. les doyens, s'occupe d'élaborer un projet qui, j'en suis persuadé, vous sourira. Il ne dépendra que de vous qu'il réussisse; pour cela nous faisons appel à votre zèle, votre activité, votre dévouement.

Voies et moyens

M. Bichat passe à l'énumération des articles du budget de l'association :

Budget provisoire et établi de la manière suivante : 300 membres à 13 fr. de cotisation, net 3,400 fr. Ce chiffre pourra être augmenté dans une notable proportion lorsqu'un local plus convenable sera mis à la disposition de ceux des étudiants qui ne se soucient pas de vivre dans une atmosphère saturée de fumée de tabac.

Produit des membres honoraires, 1,200 fr. Subvention de la ville, 500 fr., subvention qui sera portée à 1,000 fr. d'après la promesse de nos édiles. Montpellier moins important que Nancy fournit une subvention de 1,500 fr.

Subvention du ministère, 600 francs. Cette subvention pourra être portée également à 1,000 fr. Conseil de l'Université, 1,500 fr.; Société des Amis des Arts, 500 fr.

Au total, 10,600 fr. pour le budget des recettes. Budget qui dépasse de 4,600 fr. l'ancien, grâce à l'augmentation des subventions.

Dépenses. — Impôts, 2,370 fr.; éclairage, 2,500 fr.; chauffage, 1,500 fr.; journaux, 500 fr.; bibliothèque, 500 fr.; décors, costumes, etc., 1,000 fr.; réparations 500 fr.; gérant, 720 fr.; au total, 9,600 fr., soit un excédent de 1,000 fr.

Et avec cela, ajoute M. Bichat, vous n'avez pas de quoi payer un loyer, il faut donc trouver à vous le faire offrir.

Quant à la question rafraîchissements, vous pouvez être rassurés. Nous avons déjà été touchés d'offres qui vous mettront à même d'avoir des consommations de première marque et à des prix défilant toute concurrence. (Rires.)

Après avoir démontré que l'affaire à créer ne peut être une affaire financière, M. Bichat expose le projet auquel s'est rangé le comité : demander aux parents et aux amis de l'Université — et ils sont nombreux — le capital nécessaire. Ce capital est fixé à 150,000 fr., fourni par 1,500 actions de 100 fr. chacune, que les étudiants et maîtres s'engagent à faire souscrire.

L'immeuble demeurerait la garantie du prêteur. D'intérêts il ne peut en être naturellement question, puisqu'il s'agit d'une œuvre universitaire, utile à tous.

Cet hôtel réaliserait le « nec plus ultra » qui ait été fait jusqu'à présent. Il comprendrait salle de réception, de café, d'études, bibliothèque, salles de lecture, d'écriture, salle de billard, etc.

De chaleureux bravos ont accueilli les dernières paroles de M. Bichat.

M. Gasquet, à son tour, a montré l'utilité de cette création et a engagé les étudiants à mettre tout en œuvre pour la réussite du projet.

Il a donné à l'assemblée lecture d'une circulaire qui sera envoyée aux parents et amis des étudiants. Cette circulaire émanant du comité sera revêtue de la signature des membres du comité et des maîtres, elle présentera tous les références et garanties nécessaires.

Une salve d'applaudissements a accueilli la lecture de ce document qui sera remis aux étudiants qui s'emploieront à mener l'œuvre à bonne fin.

Il est hors de doute que même sans chercher à l'étranger, cet emprunt sera vite couvert, nous en avons l'assurance.

Une « Maison d'étudiants » à Nancy

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Association des Etudiants va quitter le cercle qu'elle occupait place Stanislas et s'occupe de se créer un nouveau local, mieux approprié à sa situation actuelle.

Une souscription est ouverte dans le but de constituer le capital nécessaire pour doter l'Association d'une Maison d'étudiants convenablement aménagée.

Nous publions in extenso l'appel adressé dans ce but aux personnes qui s'intéressent à l'avenir de notre Université lorraine. Inutile d'ajouter que nous nous y associons pleinement :

Université de Nancy

Monsieur,

Nous avons l'honneur de faire appel à votre concours et de compter sur l'intérêt que vous portez aux œuvres universitaires pour faire aboutir le projet dont nous vous soumettons les dispositions essentielles.

L'Association générale des Etudiants doit quitter, au mois d'octobre prochain, le local qu'elle occupait depuis 1887. Sa situation n'a jamais été plus prospère. Elle compte cette année plus de 400 membres et sa prospérité n'aurait pas manqué de se développer davantage, si elle n'avait été limitée et gênée par l'exiguïté et l'incommodité de l'établissement même dont elle a dû se contenter jusqu'ici. Aujourd'hui, la question se pose sous cette double forme : Devons-nous laisser l'Association se dissoudre, faute de lui trouver un local convenable? Que devra être cette « Maison d'Etudiants » ?

Nous n'avons pas besoin de rappeler que toutes les Universités étrangères ont su assurer aux étudiants, soit à leurs frais, soit au moyen de libéralités particulières, des fondations où, en dehors des cours, les jeunes gens se retrouvent chez eux et entre eux. Elles ont vu à cette organisation des avantages particuliers. Les jeunes gens s'administrent eux-mêmes, sous le contrôle de leurs membres d'honneur, qui dans l'espèce sont surtout leurs maîtres. Ils font entre eux l'apprentissage si essentiel de la liberté et de la responsabilité. Ils y apprennent la discipline, l'ordre, la subordination à un intérêt commun, tout un ensemble de qualités, qui les préparent à la vie pratique.

Ils retirent de cette Association d'autres avantages encore, auxquels les familles qui envoient leurs enfants dans une grande ville comme Nancy ne peuvent rester insensibles. Groupés en une même maison et sous un drapeau qui est le symbole permanent de leur corporation, ils sentent naître en eux le sentiment d'un honneur collectif, qui réprime les écarts d'une humeur trop indépendante, les arrête au besoin sur la pente de la paresse et du désordre, les ramène à une notion juste de leur devoir par la considération du tort que leur conduite individuelle peut porter à l'Association tout entière. Il est évident, enfin, que, sous cette forme et avec cette organisation corporative, des maîtres aimés et respectés de la jeunesse peuvent, en tout temps, et dans des circonstances particulières, exercer sur elle un ascendant heureux et une action efficace.

Il est donc du plus haut intérêt de maintenir l'Association et, s'il nous est possible, de la mettre dans ses meubles.

Cette « maison de l'étudiant » devra être tout à la fois un cercle qui le dispensera de chercher ailleurs les distractions hasardeuses du café ou de la brasserie, — un centre de plaisir où il trouvera salle de billard, salle d'écriture et de musique, petite scène de théâtre, — un centre d'études où il aura à sa disposition les ressources d'une bibliothèque, un choix considérable de livres et de revues, où, sous la direction soit de camarades choisis, soit de leurs professeurs eux-mêmes, ces jeunes gens pourront se réunir suivant leurs affinités et leurs besoins pour préparer la matière de leurs études et s'essayer à des conférences utiles.

Telle est la « maison » qu'il serait désirable de construire.

Pour réaliser une telle entreprise, il va de soi que nous ne devons pas compter sur les capitaux des étudiants eux-mêmes, ni sur la libéralité hypothétique d'un donateur généreux. Tout ce que nous pouvons demander à l'Association générale, c'est comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, de suffire à son budget annuel avec ses cotisations et ses subventions. Ce budget, nous l'avons dressé avec le plus grand soin et nous avons la certitude qu'il ne nous préparera aucun mécompte.

C'est donc seulement à une souscription publique que nous pouvons songer pour faire face aux dépenses de la construction et de l'aménagement de la « maison des étudiants ». Des calculs rigoureux nous ont amenés à penser qu'une somme de 150,000 francs serait suffisante pour remplir les conditions de notre plan. Nous avons donc pensé à constituer une société immobilière, qui émettrait 15,000 actions de 100 francs. Il va sans dire que le capital ainsi réuni ne devrait pas attendre une rémunération considérable. Ce n'est pas une affaire que nous proposons, mais une œuvre qui exigera des participants le consentement à quelque sacrifice. Ce capital lui-même n'aurait d'autre garantie que la construction elle-même et le terrain sur lequel elle s'établira. Mais nous ne doutons pas que, même sous cette forme, notre appel ait quelques chances d'être entendu d'un public, qui n'a jusqu'ici marchandé ni ses sympathies, ni son concours généreux à l'Université de Nancy, et qui, après avoir fait beaucoup pour seconder l'activité des maîtres et pour l'enseignement, ne refusera pas de faire un effort de plus en faveur de la jeunesse elle-même, qui se presse

chaque année plus nombreuse dans nos laboratoires et dans nos instituts.

Le Comité provisoire:

MM. Gasquet, recteur de l'Académie; Lederlin, doyen de la Faculté de droit; Gross, doyen de la Faculté de médecine; Bichat, doyen de la Faculté des sciences; Krautz, doyen de la Faculté des lettres; Godfrin, assesseur du directeur de l'École supérieure de pharmacie; Guyot, directeur de l'École nationale des eaux et forêts; de Meixmoron de Dombasle, président de la Société des Amis de l'Université; le Dr Stoeber, conseiller municipal; Pister, président de la Société générale des Étudiants.

Étude n° 12
11 g.

LE CERCLE DES ÉTUDIANTS A NANCY

En rendant compte de la séance solennelle de rentrée de l'Université, nous avons résumé le discours de M. Gasquet, recteur.

On lira avec intérêt le passage *in extenso* de ce discours, relatif à la fondation projetée d'un cercle stable pour les étudiants :

« ... Enfin, messieurs, après avoir bâti des laboratoires, multiplié nos enseignements, le temps n'était-il pas venu de songer aux étudiants eux-mêmes? Ne sont-ils pas la partie la plus intéressante, la plus vivante de cette famille que doit être l'Université? Ne sont-ils pas notre raison d'être à tous? Si nous avons mission de les instruire, devons-nous nous désintéresser de leur bien-être et de leur discipline morale, une fois qu'ils ont quitté le seuil de nos salles de cours? Nous ne l'avons pas pensé. Partout où existent des universités, des fondations particulières ont édifié pour eux des hôtels ou des maisons spéciales, à la fois lieux de réunion, de délassement et d'étude, où cette jeunesse soit chez elle et apprenne à se gouverner honnêtement. Quelques-unes sont installées avec un raffinement de luxe et de confort que nous n'osons envier.

« L'Association générale des étudiants de Nancy, qui comptait près de cinq cents membres, entassés dans un local étroit et incommode, a dû récemment le quitter. Elle erre à la recherche d'un refuge. Pour lui en procurer un qui réponde à nos désirs, nous avons, aux derniers jours de l'année dernière, lancé un appel au public. 50,000 fr. nous ont été presque immédiatement offerts. Ce n'est point assez, et je n'hésite pas, au risque de paraître indiscret, à renouveler nos instances; en somme, c'est pour nos fils que je parle. Je ne reprendrai pas les arguments d'intérêt public et privé que nous avons déjà fait valoir, les périls auxquels est exposée cette jeunesse, laissée dans une grande ville à l'état de dispersion, sans homogénéité, sans esprit de corps, par suite sans responsabilité collective. J'invoquerai surtout un intérêt social, que j'ai fort à cœur et qui préoccupe beaucoup de bons esprits.

« C'est un des symptômes les plus affligeants des temps que nous traversons que le divorce intellectuel et moral qui divise la jeunesse française et persiste pendant toute la vie. A l'âge où la première éducation achevée, l'esprit commence à s'ouvrir aux souffles et aux idées du dehors, cette heure décisive où l'intérêt et l'envie n'ont pas encore paralysé la générosité native et les élans spontanés du cœur, beaucoup de nos jeunes gens, issus des origines les plus diverses, refusent de se connaître et se cantonnent en groupements hostiles. Ils ont la bonne fortune de passer quelques-unes des plus belles et des plus fécondes années de la vie dans cette atmosphère bienfaisante que crée la science autour d'elle, où leurs maîtres leur enseignent le culte de la libre recherche et de la vérité. Ils en profitent mal. Ils suivent les mêmes disciplines, écoutent les mêmes paroles, s'assoient côte à côte sur les mêmes bancs, sans se mêler, sans échanger leurs idées.

« On dirait deux courants parallèles, qu'une digue sépare, et dont les flots ne se confondent pas pour former le même fleuve.

« Non que je me forge la chimère d'un accord absolu des intelligences. Cette

« uniformité impossible n'a rien de désirable. La société, comme la nature, vit de contraste, et cette diversité même est une des conditions de son harmonie et de sa beauté.

« Que nos jeunes gens diffèrent donc entre eux. Mais je les voudrais tous, pendant quelques années, réunis par le lien d'une de ces associations qu'on appelle au moyen âge « des amitiés », avec la variété d'idées, de croyances, de préjugés même et d'aspirations qu'elle comporte, discutant et disputant entre eux des intérêts qui les passionnent, mais échangeant en même temps que leurs esprits un peu de leurs âmes.

« Il faut se connaître pour se comprendre, pour entrer dans les raisons d'autrui, pour admettre qu'on soit différents, et cependant, par bien des côtés, semblables : semblables par la sincérité, la bonne foi, par l'amour commun des grandes choses qui, dans une même patrie, font vibrer les cœurs à l'unisson. Et voilà pourquoi, en dehors des salles de cours, des instituts, des amphithéâtres, je souhaite si vivement que nos étudiants possèdent en commun une maison qui leur appartienne, lieu de repos, de délassement et de gaieté, mais qui, dans ma pensée, serait par surcroît la maison de la concorde et de l'amitié. »

On ne peut lire, sans en être ému, ces considérations élevées. Mais, en notre époque positive, il faut en venir à la question budgétaire... Les étudiants n'ont pas réuni assez d'argent pour acheter maison et terrain dans un quartier central : l'aide de la ville est escomptée assez légitimement, puisque le monde universitaire contribue pour une part importante au commerce local. On peut en juger par ce petit tableau :

Un étudiant dépense en moyenne 5 fr. par jour : les 1,100 étudiants de notre Université dépensent en moyenne 5,500 fr. par jour :

Pendant 10 mois = 300 jours =	1.650.000
126 professeurs à 6,000 (minimum).....	756.000
250 préparateurs chefs de travaux, à 2,000 fr. annuellement.	500.000
	2.906.000

Soit 3 millions annuellement déversés à Nancy, et même davantage, si l'on compte les dépenses faites par les parents ou les amis des étudiants.

L'Université est donc une des principales sources où s'alimente le commerce local.

Il avait été proposé de permettre aux étudiants d'édifier un bâtiment léger sur l'emplacement du jardin de la Rotonde appartenant à la ville.

Cette idée aurait soulevé, croyons-nous, une vive opposition. Les jardins publics semblables à celui de la Rotonde sont peu nombreux à Nancy. Le Nancéien aime beaucoup ces arbres dont les vertes frondaisons forment le pendant harmonieux de l'entrée de la Pépinière et il lui en coûterait de les voir disparaître.

Mais il n'en va pas de même de la « Salle Japonaise » édiflée en face le jardin actuel de la Rotonde, comme dépendance du café. On connaît ce long rectangle en fer et verre, dont les étudiants occupent déjà une des salles, l'autre étant réservée au Veloce-Club.

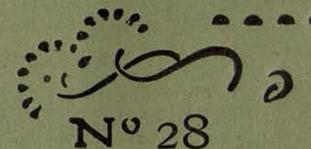
Plusieurs membres du conseil municipal proposeraient d'affecter cet emplacement au cercle des étudiants. On jetterait bas la Salle Japonaise, à laquelle les intéressés substitueraient, à leurs frais, une construction plus solide, avec un étage, peut-être deux?

Nous apprenons que la municipalité, saisie de cette combinaison, la fait étudier. Elle semblerait de nature à rallier la grande majorité des suffrages, sinon tous. Les seuls à plaindre seraient les membres du Veloce-Club qui avaient disposé l'intérieur de leur salle avec confort et élégance... Hélas, on ne peut contenter tout le monde.

Mais les membres du Veloce-Club sont

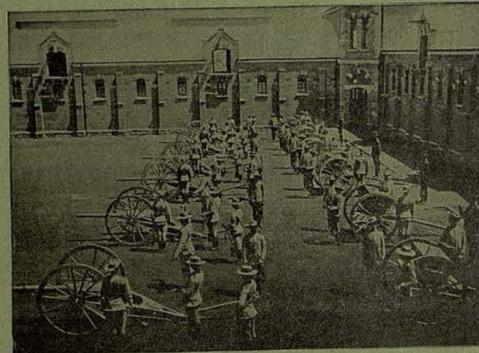
coûts, enfoncés à coups de masse dans cette

13 Juillet 1901



Revue universelle

Directeur: Georges Moreau



SOMMAIRE. La Saison d'art (janvier-juillet 1901); par ROGER MARX (6 gravures).

A Cazin, poésie; par HENRI MARCEL (1 gravure).

La Guerre anglo-boer (1^{re} période); par le lieutenant-colonel FROCARD (18 gravures).

L'Université de Nancy; par AUGUSTE PAWLOWSKI (14 grav.).

MOUVEMENT GÉNÉRAL : Les Livres; par CHARLES LE GOFFIC, HENRI FROIDEVAUX, LE GLAY (1 gravure). — Revues et Journaux. — Faits et documents : La Nécrologie; — La Politique; — Faits divers (6 gravures).

46 Gravures



Librairie Larousse
17, Rue Montparnasse
Paris

Paraît le Samedi.

Printed by Soc.

CORRESPONDANCE

Pour la prompte exécution des ordres, séparer nettement, dans la correspondance, sur feuillets détachés, ce qui a trait à la Librairie (commandes de livres, etc.) de ce qui concerne la Revue Universelle (réclamations, renseignements, etc.).

127. Noyers-Saint-Martin. G.M. Vous pouvez vous adresser à M. Bellin, libraire, quai Voltaire, 29, ou à M. Dorel, Cour du Commerce Saint-André-des-Arts, 9 et 11. Vous ne devez pas vous exagérer, croyons-nous, la valeur de ces livres.

128. Nogent-sur-Marne. M. A. de Gausser. Des généalogistes, comme l'Agence centrale de généalogie 21, rue Lepelletier, pourront vous fournir ces documents.

INFORMATIONS

Une statue de Hoche à Quiberon. — C'est sur la célèbre presqu'île que sera érigé le monument que la Société des Bleus de Bretagne a voulu consacrer à cette pure gloire nationale. Là, en effet, Hoche remporta son plus éclatant triomphe militaire.

Dalou, chargé de réaliser cette belle et patriotique figure, a représenté Hoche appuyé sur son sabre, adossé à un rocher, regardant la mer d'un œil rêveur, mélancolique, comme si, dans sa grande âme, il regrettait cette lutte fratricide où coula tant de sang français.

La statue, en bronze, sera inaugurée en septembre.

Exposition internationale des arts décoratifs modernes à Turin. — On annonce qu'une exposition internationale sera ouverte à Turin d'avril jusqu'à novembre 1902. Cette exposition, suivant le programme, ne devant pas être le reflet de celles maintes fois répétées, on ne saurait y admettre ni les reproductions des styles déjà connus ni les produits simplement industriels, dépourvus de cachet artistique. Elle ne sera ouverte qu'aux essais originaux tendant au renouvellement artistique de la forme. Un jury est chargé de l'admission des œuvres. Les adhésions sont reçues dès à présent à la commission générale à la chambre de commerce à Turin. Pour la France, un comité central siège à Paris sous la présidence de M. Georges Berger, député de la Seine, président de l'Union centrale des arts décoratifs. Les demandes devront être adressées à la commission générale, soit directement à la chambre de commerce à Turin, soit par l'intermédiaire des comités ou agents.

LIVRES DE LA SEMAINE

En dehors d'une mention ci-dessous, les ouvrages importants adressés à la Revue Universelle peuvent être l'objet d'une analyse dans le corps même de la Revue.

Chez FÉLIX ALGAN. Pascal; par A. Hatzfeld (in-8°, Collection des grands philosophes, 5 fr.); — Etudes de psychologie; par J. Van Biervliet (in-8°, 4 fr.); — L'Évolutionnisme en morale: Etude sur la philosophie de H. Spencer; par J. Halleux (in-12, 3 fr. 50); — Les Aïeux, les Sarrasins, le Paraclet, la Pucelle; par F. Henneguy (in-18, 3 fr. 50); — Prim, notice biographique; par H. Léonardon (in-18, 2 fr. 50).

Chez CHAIX. Les Maîtres du dessin. Publication mensuelle sous la direction de M. Roger Marx (in-folio, 2 fr. 50 la livraison mensuelle).

C'est aux dessins français du XVIIIe siècle que sera consacré la troisième année des Maîtres du dessin. Les collections publiques et privées sont tour à tour invitées à fournir les éléments de cette publication de luxe et de vulgarisation. On trouve dans le premier fascicule de la troisième année: un délicieux dessin de Boucher, Femme et Amour, puis un très beau Fragonard, Dessin au crayon (sans de sépia), une saisissante préparation au pastel de La Tour et une feuille d'étude aux trois crayons de Watteau.

Chez A. COLIN. En Méditerranée: Promenades d'histoire et d'art; par Ch. Diehl (in-16, 3 fr. 50); — Les Nouvelles sociétés anglo-saxonnes: Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud; par P. Leroy-Beaulieu (nouvelle édition, in-16, 4 fr.).

Chez J. DANGON, 123, rue Montmartre. La Question du gaz à Paris; par J. Lorin (brochure in-8°, 30 centimes).

Chez FLAMMARION. Le Pays des parlementaires; roman; par L. Baudet. — Les Mousseuses, nouvelles, par J. de la Vaudrière; — En Marche de la censure, pièces de théâtre; par D. Riche (3 vol., in-16, à 3 fr. 50 chacun); — En pleine épopée: La Guerre du Transvaal; par Jean Carrère (in-15, 3 fr. 50).

Chez FASQUELLE. Sous la toque, roman; par A. Jubellé (in-16, 3 fr. 50).

Chez GIARD et BRIÈRE. Essai sur l'histoire de la civilisation russe; par P. Milloukof, traduit du russe par P. Dramas et D. Soskice (in-8°, 6 fr.).

Chez NAUD. La Série de Taylor et son prolongement analytique; par J. Hadamard; — Production et emploi des courants alternatifs; par L. Barbillion (3 vol., in-16 de la collection Scientia, 2 francs chacun).

Chez OLLENBORFF. Les Treize jours d'Annette, par A. Charpentier; — La Force de femme, roman; par J. Doris (2 vol., in-18, à 3 fr. 50 chacun).

Chez PERRIN. J.-B. Carrier, représentant du Cantal à la Convention (1796-1794), d'après de nouveaux documents; par Alf. Lallie (in-8°).

A LA REVUE DES REVUES. Les Proletaires intellectuels en France; par H. Bérenger, P. Pottier, P. Gaillard et M. Leblond (in-16, 3 fr. 50).

Chez SCHLEICHER. Les Vraies origines de la langue française: Les rapports avec l'anthropologie et la physique du globe; par Marsillac.

L'auteur soutient cette thèse que les étymologies de la langue française se trouvent, non comme on l'enseigne d'habitude, dans la langue latine principalement, mais qu'elles viennent directement de l'idiome préceltique, qui était en usage en Gaule, pendant la période du paléolithique. A l'appui de sa thèse, M. Marsillac a fait une étude considérable sur les noms propres de lieux et il y a déployé un véritable luxe d'érudition, qui fait que son livre ne doit pas passer inaperçu. Mais il est peu probable que ses conclusions soient admises sans contestation par beaucoup d'érudits. En voyant la quantité de choses que l'auteur a trouvées dans les mots qu'il étudie, par exemple dans le nom de Nevers (qu'il explique ainsi: Ne vers, ni pour, ne vers, ni contre, n'est), le vulgaire sera tenté de dire comme le M. Jourdain de Molière: Tant de choses en un mot! A qui M. Marsillac répondrait sans doute comme Coïvelle: «Oui, la langue préceltique est comme cela, elle dit beaucoup en peu de paroles.»

Chez SCHLEICHER. Histoire du ciel; par Clémence Royer (in-18 avec 37 fig. et 1 planche, 2 fr. 50); — La Conquête des mers; par Georges Toudouze (in-18, 1 fr. 50); — Herbert Spencer, poète; par F. Verms (brochure in-8°).

A LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES, 4, rue Antoine-Dupuis. L'Assurance ouvrière à l'étranger; par J. Artibal (in-8°, 2 fr. 50).

A LA SOCIÉTÉ DE LIBRAIRIE, 17, rue Cujas. Le tour de l'histoire de l'Inquisition au moyen âge, de H. C. Léon; traduit de l'anglais par S. Reinach (in-16, 3 fr. 50).

Chez STOCK. Réforme de la justice militaire; par J. Marsil (in-16, 3 fr. 50).

REVUE DES REVUES

REVUE DE PARIS (1er juillet). — Tergot; par Ernest Renan. Conférence prononcée à Neuchâtel au cours de la candidature électorale d'Ernest Renan. — Paradoxe sur la population; par Pierre Millevoy. Un régime qui assumerait l'entretien de tous les enfants, dès leur naissance, assurerait une forte natalité. — L'Association internationale des académies; par Ch.-V. Langlois.

REVUE DES DEUX MONDES (1er juillet). — La Loi des coalitions; par Émile Ollivier. On aura beau tourner et retourner la question des grèves, elle n'a que deux solutions: ou leur interdiction radicale, comme dans les lois de la Révolution et le code pénal de 1810, ou leur liberté complète, comme dans la loi de 1864. — La Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV; par le comte d'Haussonville. — La Lépre; par Dastre. Etat de cette affection en Europe.

LA GRANDE REVUE (1er juillet). — La Cabale des dévots; par Raoul Allier. Première partie d'une étude sur une compagnie qui, au commencement du XVIIe siècle, avait essayé de se constituer pour combattre l'hérésie de Nantes. — La Jeunesse du marquis de Salisbury; par Francis de Pressensac. Étude sur la naissance de l'impérialisme anglais. — Les Chinois; par Pierre Millevoy. Ce qui advint des Chinois employés aux travaux du chemin de fer du Congo. Histoire fantaisiste.

LA NOUVELLE REVUE (1er juillet). — La Situation en Algérie; par C. de Saint-Aignan. La situation est critique; elle ne peut se dénouer que par plus de justice, plus de fermeté, plus de décision dans la politique française. — La Guerre sud-africaine; par le capitaine G. Gillaert. Quelques-uns de ses enseignements. — Mouvement catalaniste; par Xavier de Ricard. Les revendications autonomistes en ce pays

s'exaspèrent par les résistances qu'elles rencontrent jusqu'au séparatisme. — La Question des biens des congrégations; par A. M.

REVUE BLEUE (29 juin). — Chirurgiens et magistrats; par Paul et Victor Marguerite. Comparaison du jugement des affaires criminelles à des opérations de la chirurgie aujourd'hui si conservatrice et si prompte, ils concluent que les chirurgiens sont en avance à tous les points de vue sur les magistrats, lents, attachés à la tradition, loin du sens commun. — De Fontainebleau à Lille; par le général d'Hautpoul. Fragments de mémoires d'un royaliste.

MERCURE DE FRANCE (juillet). — L'Esprit germanique; par Pierre Lasserre. Les modes supérieurs de la pensée ne se sont manifestés chez les Allemands qu'à l'état d'exceptions fort rares, toujours incomplètes, sans effet éducatif. — Lorique, Le Ragos et de Foris; par A. de Bury. Trois maquilleurs de l'histoire dont l'auteur fait la part respective.

LA REVUE (Revue des Revues) (1er juillet). — L'avenir de la propagande pacifique; par Novicow. — L'Évolution du charlatanisme; par le Dr Félix Requin. Tout évolue rapidement aujourd'hui, même le charlatanisme; formes variées qu'il revêt de nos jours. — Un Nouveau traitement de la douleur; par le Dr Romme. La cocaïnisation de la moelle épinière.

REVUE PHILOSOPHIQUE (juillet). — La Méthode deductive en biologie (1er article); par F. Le Dantec. — La Musique descriptive; par Goblot.

REVUE HISTORIQUE (juillet-août). — Philippe Bonarrotti (1761-1837); par George Weill. — Un homme d'Etat afrikanderiste: Jan Hendrik Brandt; par Charles de Coulouy. — L'Ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople (1555-1556); par V.-L. Bourlilly. — L'Ordonnance sur la dime de croisade de 1184; par Al. Cartellieri.

REVUE DE GÉOGRAPHIE (juin). — La Conquête du Touat et du Maroc; par le général L. Cuny. — L'Enquête industrielle agricole et commerciale; par G. François. — Les Derniers Iroquois; par Georges-Nesler Tricoche.

REVUE SCIENTIFIQUE (29 juin). — Les Rapports de la zoologie et de la médecine; par E. Trouessart. L'auteur a réuni les découvertes faites par Pasteur de l'origine de la peste; par Laveran, de l'amaïzoïaire du paludisme; par Mechnikoff, des prophètes, pour montrer l'importance de la zoologie de la médecine. — La Lépre en France; par V. Barquet, statistique de l'horrible maladie.

DIE GARTENLAUBE (juillet). — La Fête des cerisiers en fleur au Japon; par Kurt Boeck. — Les Dîmanes en mariage aux annonces; par A. R. — Plouvier chauffeur à militardière, étude sur André Gagnegny; par Rudolf Cronan. — La Dysenterie; par le Dr H. Baas. Étude médicale. — Une chartraine dans la Suisse cassubienne; par R. Puttner. — Un voyage au Brésil; par E. Heyck.

DIE NAYE (juillet). — Alliances cléricales (philippe austro-hongroise); par E. W. — La Route de Bagdad (à suivre); par le lieutenant Rogella von Biekerstein. Étude technique.

DIE ZEIT (15 juin). — Le Cas Millerand et la crise du collectivisme; par le Dr Th. G. Masaryk. Suivant l'auteur, aucune considération politique ne pouvait autoriser un champion de la tradition révolutionnaire à mettre sa main dans la main du fusilleur des insurgés de 1871. — La Novité du travail; par Rudolf Kleinpaul. Tout travail est pénicieux, pénible, fatigant, et tout métier engendre sa maladie. Peuvre humanité condamnée à la «sueur du front» — La Culture populaire et l'éthique; par W. Ferster. — L'Électricité comme moyen de traction sur les canaux; par W. Berdrow. — Trois drames artistiques; Ibsen, Bjornson, Hauptmann; par Max Burchardt.

PHOTOGRAPHIES DOCUMENTAIRES

PHOTOGRAPHIES REÇUES:

26. BORDEAUX. Instantané pris pendant la corrida landaise, le 16 juin dernier au moment précis où la vache «Passagère» fonce sur M. Charles Lalanne, ouvrier boulanger, et le laboureur d'une cornada furieuse. M. Lalanne prenait part à la corrida à la suite d'un pari; le malheureux, qui avait reçu des blessures effrayables, a succombé dans la soirée. Il avait 47 ans. 8 x 11. M. G. Rodrigues, 153, rue Belleville, à Bordeaux.



Le général GATACRE. Phot. Elliot et Fry.

milieu de novembre son quartier général à Hope Town, au nord de De Aar; on détacha également dans les environs de Naauwport le général French, et vers Stormberg le général Gatacre; le réseau du Cap était ainsi mis à l'abri des destructions.

Les Boers, tant Orangistes que Transvaaliens, avaient manqué à leur mission: ils avaient, en effet, envahi la colonie anglaise, proclamé l'annexion et menacé la ligne De Aar — Middelburg — Sterskrom; mais là se borna leur initiative; bien qu'ils pussent disposer de dix mille hommes, et que la colonie du Cap n'eût pour garnison que cinq bataillons et quelques corps irréguliers levés à la hâte, les fédéraux ne poussèrent pas plus avant leur action offensive; ils se contentèrent de détruire quelques sections de voie ferrée, et de préparer la mise hors de service des ponts du fleuve Orange.

Tout à fait à l'ouest, les commandos fédéraux avaient isolé les minuscules garnisons de Mafeking et de Kimberley. Là, comme à Ladysmith, ils immobilisèrent des forces qui furent perdues pour la grande lutte. Pourtant, sur ces trois points, un coup de main hardi leur eût donné la victoire, car, à Ladysmith, les troupes de White étaient épuisées par une lutte continuelle de dix jours, et d'autre part, Kimberley, pas plus que Mafeking, n'était en état de résister.



Le général METHUEN. Phot. Window et Grove.

passeraient aux actes, en voyant d'une part l'invasion s'arrêter, d'autre part, les débarquements de forces anglaises se succéder sans interruption et les levées locales s'organiser? Quelle confiance pouvaient avoir ces hommes quand on laissait s'établir, à peu près sans s'y opposer, le quartier général anglais à 100 kilomètres de Kimberley?

La situation des Anglais fut cependant quelque temps très critique; mais les généraux orangistes et transvaaliens commandaient à des troupes dont l'organisation était par trop rudimentaire; l'eussent-ils voulu, il n'était pas possible d'imprimer à ces troupes l'impulsion vigoureuse et continue nécessaire pour faire pénétrer l'invasion jusqu'aux portes de Cape Town; d'ailleurs, il n'est rien moins que certain que Joubert et Krone aient eu à ce moment la perception nette de ce qu'il fallait faire.

Il faut rendre aux officiers anglais la justice qu'ils méritent. Un trop grand nombre d'entre eux se sont montrés incapables à la conduite de masses de troupes un peu considérables; leur instruction professionnelle a révélé des lacunes; ils ont paru ignorer les plus élémentaires manœuvres. Mais, en général, à tous les échelons, on retrouve la puissante manifestation des qualités maîtresses de la race, la ténacité, l'esprit de suite, et par-dessus tout, la confiance inébranlable dans la supériorité définitive du pavillon britannique.

(A suivre.) Lieutenant-colonel PROCARD.

L'Université de Nancy.

La réunion du Congrès annuel, officiel, des Sociétés savantes, qui a eu lieu, au mois d'avril 1900, dans la ville de Nancy, permit à plus de trois cents savants ou publicistes, venus de toutes les contrées de la France pour prendre part à ce congrès ou pour y assister, de constater plusieurs phénomènes éclatants et à l'honneur de notre pays. C'est d'abord le bienfait immense de la décentralisation universitaire, préparée, depuis 1885, par des mesures successives, dues à l'initiative des ministres de l'Instruction publique, MM. Goblet, Léon Bourgeois et Poincaré, et surtout à la ténacité inlassable de M. Liard, éminent directeur de l'enseignement supérieur depuis 1884; décentralisation définitivement consacrée par la loi du 10 juillet 1896, votée sous le ministre Rambaud, loi qui créa les Universités et leur conféra une large autonomie. C'est, en second lieu, l'extraordinaire vitalité intellectuelle de Nancy, ainsi que l'intensité du sens pratique et du patriotisme des Lorrains à cet égard. On va voir quels résultats prodigieux peut atteindre en France l'initiative privée, lorsqu'elle est affranchie des lisières administratives et dirigée par des hommes supérieurs et dévoués à la chose publique.

L'Université de Nancy représente aujourd'hui la fusion



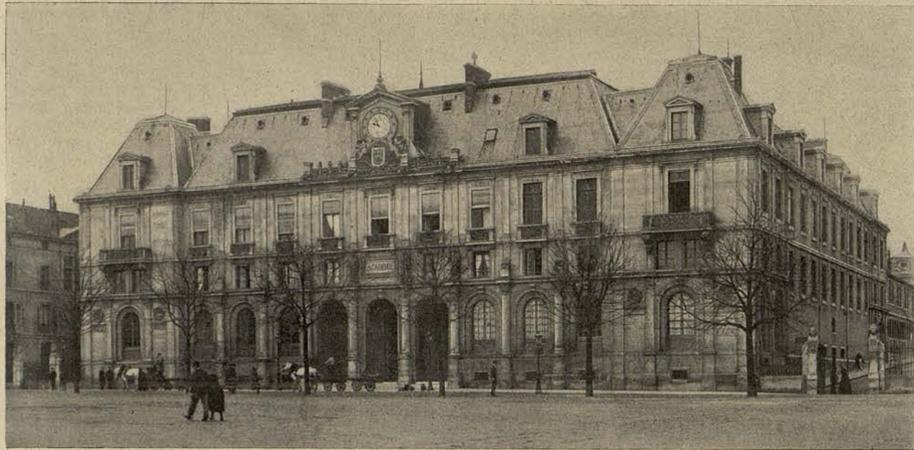
Vue de l'Institut chimique.

AVIS

Toutes les communications (lettres, documents, etc.) qui concernent la Rédaction de la Revue Universelle doivent être adressées à M. Georges MOREAU, 19, rue Montparnasse, Paris. — Pour tout ce qui concerne la partie commerciale (abonnements, commandes, etc.) s'adresser à la Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

de deux éléments qui réunissent à la fois deux idées historiques intimes : l'ancienne Université lorraine de Pont-à-Mousson et l'ancienne Université alsacienne de Strasbourg. La première, créée en 1572, par Charles III, duc de Lorraine, et par son cousin le cardinal Charles de Lorraine, ne com-

Après l'issue fatale de la guerre de 1870-71, la ville de Nancy fut appelée (par décret du 1^{er} octobre 1872) à l'honneur de recueillir la vieille de trois siècles et glorieuse Université de Strasbourg en deuil. Celle-ci avait eu, parmi ses élèves fidèles et reconnaissants, l'immortel Goethe, et, de notre



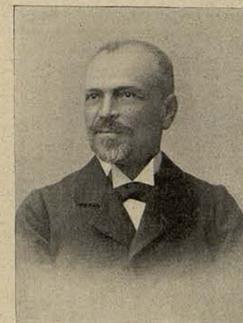
Façade de la nouvelle Académie de Nancy.

prenait d'abord, avec un collège complet, que la Faculté de théologie et la Faculté des arts libéraux. Elle s'adjoignit, en 1582, une Faculté de droit, et, en 1598, une Faculté de médecine. Le bon roi Stanislas, duc de Lorraine, fit de Nancy le véritable centre intellectuel de la province, ce qui détermina le déclin rapide de l'Université de Pont-à-Mousson. Celle-ci, après la mort de Stanislas et l'annexion de la Lorraine à la France, fut transférée, en 1768, à Nancy, grâce au ministre duc de Choiseul, natif de cette ville. Cette translation coïncida avec l'expulsion de l'ordre des jésuites de cette province. On utilisa les bâtiments de leur noviciat, on en construisit de nouveaux et de très vastes, au point qu'avant 1789 aucune autre ville de France ne posséda de locaux universitaires aussi spacieux. Mais cette Université sombra dans la tourmente de 1793. La période de reconstitution ne commença qu'en 1810. Elle débuta par l'établissement d'une Faculté des lettres, qui ne dura que cinq ans. Toutefois, vers le même temps, se constitua une École libre de médecine, qui devint une institution d'État en 1822, au titre d'École secondaire de médecine, et reçut, en 1841, celui d'École préparatoire de médecine et de pharmacie. En 1884, on créa une Faculté des sciences et une Faculté des lettres.



M. Émile KRANTZ, né en 1840, doyen de la Faculté des lettres.

La Faculté de droit fut rétablie en 1864.



M. Charles GROSS, né en 1844, doyen de la Faculté de médecine.



M. Amédée GASQUET, né en 1839, recteur de l'Université de Nancy.

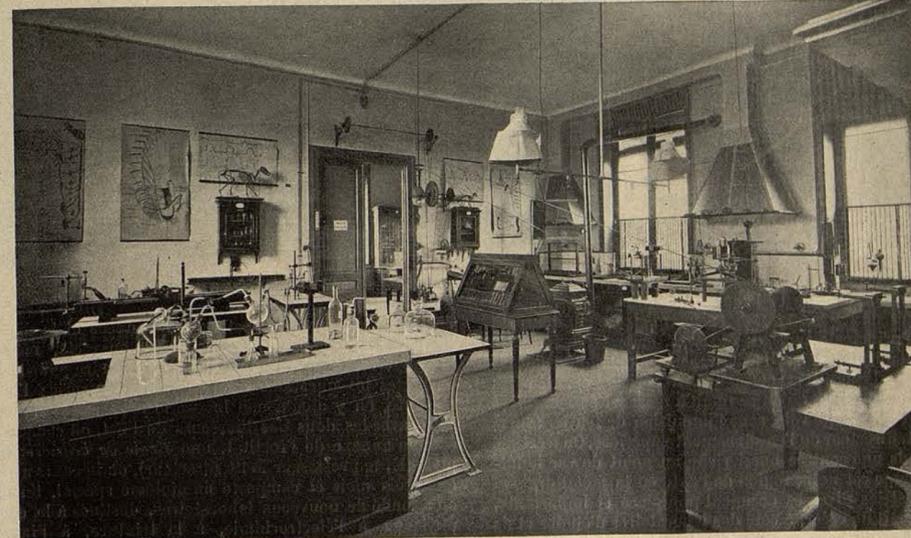
temps, parmi ses maîtres, l'éminent exégète Édouard Reus, puis le grand Pasteur. Dans ce douloureux héritage patriotique, Nancy reçut à la fois deux organismes complets qui lui manquaient : une Faculté de médecine et une École supérieure de pharmacie, unies alors en un seul corps. Cette dernière fut émancipée en 1876. Mais déjà, dès 1872, Nancy était la seule ville de province qui eût les quatre Facultés.

Aussitôt après le vote de la loi du 28 avril 1893, qui conféra la personnalité civile au corps formé par la réunion de plusieurs Facultés de l'État dans un même ressort académique, la future Université de Nancy prit une marche ascendante.

La Faculté des lettres, qui ne comptait que cinq chaires, est pourvue actuellement de neuf chaires magistrales, de deux cours complémentaires et de quatre maîtrises de conférences (Doyen : M. Krantz). Dès 1892 déjà, grâce au concours collectif de la municipalité, du département, de

l'État, etc., on y avait créé une chaire d'Histoire de l'Est de la France, et la Faculté des lettres possède même, à cet égard, un organe spécial : *Les Annales de l'Est*. En 1899, l'Université elle-même fonda une chaire des Littératures modernes comparées. On y fait même un cours d'Océano-

celébrité qu'elle avait à Strasbourg. Elle développa son organisme et son outillage. Le nombre de ses chaires ou cours monta à quarante-quatre (Doyen : M. Gross). On créa parallèlement, comme annexes perfectionnées : 1^{er} un Institut sérothérapique, élevé en 1894 par souscription pu-



Institut anatomique : Salle de vivisections.

graphie, professé par M. Thoulet, cours qui n'existe même pas à Paris (1).

La Faculté de droit n'avait que sept chaires en 1864 ; elle en possède maintenant treize magistrales (dont cinq comprenant chacune deux cours semestriels) sans compter les onze cours complémentaires et les conférences facultatives (Doyen : M. Lederlin). La Ville de Nancy a créé cinq chaires et l'Université deux, tandis qu'à Paris il ne s'est produit qu'une seule création à cet égard, en dehors de l'État.

La Faculté de médecine tint à accroître encore la grande

blique, avec l'aide puissante de l'inlassable donateur M. Osiris, il est devenu de fait un véritable institut régional de bactériologie appliquée et son importance grandit sans cesse. De nouveaux bâtiments vont s'élever pour un Institut physiologique ; en attendant, un service de vivisections fonctionne depuis 1895. Dès la découverte de Roentgen, en 1896, on a installé un service de radioscopie et de radiographie, subventionné par la Ville. Enfin, on sait le grand rôle joué dans l'étude de l'hypnotisme par ce qu'on appelle, à cet égard, l'École de Nancy, dont le chef est l'éminent professeur D^r Bernheim. L'Université de Nancy a créé un diplôme de docteur ès sciences biologiques qui n'existe pas encore à celle de Paris.

L'École supérieure de



M. Eugène LEDERLIN, né en 1831, doyen de la Faculté de droit.



M. Ernest BICHAT, né en 1845, doyen de la Faculté des sciences.



M. Henri MENGIN, né en 1852, président de l'Académie de Stanislas.



M. Gustave BLEICHER (1838-1901), ex-directeur de l'Éc. sup. de pharmacie.

(1) On pourra faire ici-même des comparaisons utiles entre Paris et Nancy, en consultant la *Revue Encyclopédique*, 1900, p. 861 et suiv., qui a consacré un numéro entier à l'Université de Paris.